

Gestion de l'Aire Marine de Donaten: RAMPA0 dote Nature Tropicale ONG de matériels et équipements pour sauver les espèces menacées au Bénin

Le vendredi 19 juillet 2024, le Centre d'Éducation Environnementale et du Développement Durable (CEEDD) de Tokplégbé, connu sous le nom de Village des Tortues Marines, a abrité une cérémonie particulière de remise de matériels et équipements essentiels à Nature Tropicale ONG. Une cérémonie présidée par Dr. Ir. Ogoudje Isidore AMAHOUE, Coordinateur Technique Régional de RAMPA0. Un acte qui marque une grande avancée dans les efforts pour protéger les espèces marines menacées au Bénin.



Dotation en matériels et équipements

Le projet, financé par le FFEM et orchestré par RAMPA0 pour l'année 2024, vise à renforcer les capacités des communautés locales et à assurer un suivi bioécologique rigoureux des écosystèmes marins et côtiers. Ce projet, intitulé « Renforcement des capacités des communautés locales et suivi bioécologique des écosystèmes marins et côtiers pour la gestion durable de l'Aire Marine Protégée de Donaten au Bénin », est prévu pour s'étendre de mars à octobre 2024.

Une Cérémonie Chargée d'Emotion et d'Espoir

La cérémonie, empreinte de solennité, a vu la participation de nombreux acteurs clés. Les écogardes, les agents assermentés de l'État, dont la Brigade de Protection du Littoral et de Lutte anti-Pollution (BPLP), la Brigade de Protection des Écosystèmes Marins et Côtiers (BPEMC) et la Police Fluviale,

ainsi que les femmes partenaires du centre, ont tous répondu présents. Le Dr. Ir. Isidore AMAHOUE a officiellement remis les équipements comprenant 10 téléphones portables Android, une moto performante pour les patrouilles, 5 gilets de sauvetage et 10 imperméables à Nature Tropicale ONG.

Ces équipements sont destinés à améliorer les opérations de suivi et de surveillance au sein de l'Aire Marine Protégée (AMP) de Donaten. Ils joueront un rôle vital dans la collecte des données, la documentation et la protection des espèces menacées.

Des Efforts Conjointes pour une Protection Durable

Les jours à venir verront l'organisation de missions de suivi bioécologique conjointes. Ces missions mobiliseront les écogardes, la BPLP, la BPEMC et la Police Fluviale dans une synergie sans précédent pour une protection efficace et durable de l'AMP de Donaten.

Le soutien de RAMPAO ne s'arrête pas là. En collaboration avec le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF), RAMPAO appuie le Gouvernement du Bénin dans l'étude diagnostique de l'AMP de Donaten. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de l'élaboration d'un plan d'aménagement et de gestion de cette aire marine, essentielle pour la sauvegarde des écosystèmes marins et côtiers du Bénin.

Cette cérémonie marque un tournant dans les efforts de conservation au Bénin, symbolisant l'engagement continu de RAMPAO et de Nature Tropicale ONG pour un avenir où les espèces marines menacées pourront prospérer dans un environnement protégé et durable.

Megan Valère SOSSOU

La Côte d'Ivoire Rejoint le RAMPAA pour la Protection Marine en Afrique de l'Ouest

Une étape historique a été franchie dans le domaine de la préservation des aires marines protégées en Afrique de l'Ouest avec l'annonce de l'adhésion de la Côte d'Ivoire au Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAA). Le Conseil d'Administration du RAMPAA a approuvé cette adhésion à l'unanimité lors d'une réunion tenue à Dakar le 31 octobre 2023.



Cette décision marque un tournant significatif dans la coopération régionale visant à renforcer la protection de la richesse marine et côtière dans la région. Elle atteste de l'engagement de la Côte d'Ivoire en faveur de la conservation des écosystèmes marins, et elle s'est déjà traduite par la création de l'Aire Marine Protégée de Grand-Béréby, établie par décret présidentiel n°2022-448 le 6 juillet 2022.

M. Degrâce N'da Kognan, Directeur de l'Écologie et de la Protection de la Nature au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) de Côte d'Ivoire, a souligné que cette adhésion au RAMPAA favorisera la création de synergies entre les gestionnaires d'AMP, ainsi qu'entre les gestionnaires et les acteurs techniques impliqués dans la gestion des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire s'engage ainsi à œuvrer en conformité avec ses engagements internationaux pour la préservation de l'environnement marin.

Les Aires Marines Protégées jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité, la restauration des habitats côtiers et la promotion de la pêche durable, entre autres. Leur importance en tant que solutions fondées sur la nature pour atténuer les effets des changements climatiques, particulièrement dans les régions vulnérables de l'Afrique de l'Ouest, est incontestable.

Pour Marie Suzanna TRAORÉ, Secrétaire Exécutive du RAMPAAO, la biodiversité marine transcende les frontières, et l'unité d'engagement est essentielle pour fédérer les actions en faveur d'Aires Marines Protégées fonctionnelles en Afrique de l'Ouest. Le RAMPAAO attend avec enthousiasme la collaboration avec les autorités ivoiriennes, les organisations de conservation et toutes les parties prenantes pour promouvoir la gouvernance partagée des AMP.

La Côte d'Ivoire se joint ainsi aux huit pays membres actuels du réseau RAMPAAO, qui compte déjà une cinquantaine d'Aires Marines Protégées. Cette expansion du réseau renforce l'efficacité de la protection des écosystèmes marins et côtiers dans la région.

Rappelons que le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAAO) est une organisation dédiée à la gouvernance et à la gestion des Aires Marines Protégées dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il couvre les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest et supervise actuellement une cinquantaine d'Aires Marines Protégées. Le RAMPAAO travaille en étroite collaboration avec les pays membres, les gestionnaires des AMP et les communautés locales pour promouvoir la conservation de la biodiversité marine et la restauration des habitats marins et côtiers.

Megan Valère SOSSOU

Mini-Déjeuner de presse à Nature Tropicale ONG: Bilan des activités de 2022 et perspectives en 2023 au menu

Nature Tropicale ONG a organisé le vendredi 30 décembre 2022, avec les professionnels des médias un mini-déjeuner de presse à son siège sis à Akpakpa Cotonou. Cette séance a permis de partager le bilan 2022 de Nature Tropical, mais aussi d'échanger sur les perspectives de 2023 et les contributions des médias et autres partenaires pour une gestion durable des ressources naturelles.



« Malgré tout, les médias jouent et continuent de jouer des rôles très importants dans l'information, la sensibilisation et la conscientisation du grand public sur la préservation de la nature, l'environnement et la biodiversité ». Joséa Dossou-Bodjrenou Directeur Exécutif de Nature Tropicale ONG, est parti de ce constat pour relever l'importance de la contribution des hommes des médias dans la préservation de la biodiversité.

Une contribution qui a permis la visibilité autour des activités de Nature Tropicale ONG d'une part, mais qui a surtout permis à une prise de conscience progressive dans le rang de la population, parce que informée ; même s'il reste encore à faire. C'est pourquoi, au nom de toute l'équipe de Nature Tropicale ONG, Joséa Dossou-Bodjrenou a remercié les hommes des médias, surtout les organes qui ne ménagent aucun effort, pour trouver une place de choix aux questions

environnementales dans leurs rédactions.

Au titre de l'année 2022, le bilan est énorme. Avec la relance progressive des actions à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale, après la pandémie du Covid-19, les médias ont accompagné Nature tropicale ONG dans ses programmes phares, a reconnu et salué le président de Nature Tropicale. En effet, courant 2022, l'ONG a mené plusieurs programmes.

Il s'agit notamment de l'éducation environnementale ; de la construction du 'Centre d'Education environnementale et du développement durable'' (CEEDD), qui a pour objectif de contribuer à l'atteinte des ODD à travers l'éducation et la diversification des offres écotouristiques pour faire du Bénin un pays de destination touristique privilégiée en Afrique de l'Ouest, avec à la pointe 'le premier aquarium public du Bénin.

Il s'en suit le programme de sauvegarde des espèces menacées telles que les tortues marines, les lamantins d'Afrique, les baleines et dauphins, les forêts humides et sacrées, les mammifères des Aires protégées avec la création des 2 AMP du Bénin. À ces programmes s'ajoutent : diversité bio-culturelle, écotourisme, agriculture familiale durable, sécurité environnementale et changement climatique, sauvegarde du patrimoine génétique africain, tutti quanti.

Des perspectives pour 2023

Une chose est de se réjouir de ces exploits, mais une autre est encore de relever de plus grands défis. Ce plus grand défi, Nature Tropicale entend le réaliser au titre de la nouvelle année 2023. La première consiste à organiser les journées des tortues marines, prévues se dérouler du 3 au 10 février 2023. Le défi est d'avoir le Chef de l'État aux côtés de l'ONG pour la tenue de ce programme qui est en lien direct avec les objectifs du décret de création des deux AMP du

Bénin.

Pour atteindre l'objectif, Joséa Dossou-Bodjrenou dès lors a associé les hommes du quatrième pouvoir. La deuxième perspective consiste à trouver des moyens (avec un financement participatif) pour acquérir une embarcation maritime (20 à 30 places), c'est-à-dire un bateau, afin d'alléger les charges des sorties en mer (visite des baleines par exemple) et autres.

Le dernier programme concerne le volet reboisement, inspiré d'un programme togolais ''1 milliard d'arbres pour 2030''. À en croire le président de Nature Tropicale, il faille dépasser les discours et poser les actes dans les milieux, les environnements les plus proches, et qui impactent tous les acteurs. Ce programme va mettre l'accent sur la sensibilisation pour conscientiser les parties prenantes, renforcer leurs capacités sur l'importance de planter, où planter, quelle essence planter et comment faire le suivi.

Pour réussir, plusieurs opérations seront mises en œuvre par exemple : 1 citoyen 1 arbre ; 1 maison 1 arbre ; 1 acteur politique 1 arbre, etc. « Plantez, plantons, continuez à planter, toujours des arbres pour atténuer l'effet des changements climatiques et éviter les catastrophes naturelles », est le mot d'ordre. Le dernier programme concerne la mer. « On a beaucoup à apprendre sur la mer ; connaître les métiers de la mer, c'est tout un domaine à explorer », a fait savoir Joséa Dossou-Bodjrenou.

Avant que les hommes des médias et Nature Tropical ne partagent le déjeuner concocté, le Directeur de Nature Tropicale ONG a remercié tous les partenaires qui accompagnent son organisation dans l'atteinte de ses objectifs à savoir UICN, Cebios, Rampao, Museum, Mava, SGP, AFOSA pour ne citer que ceux-là. Pour rappel, Nature Tropical ONG, c'est 28 ans au service de la conservation de la biodiversité et la protection des Aires Marines Protégées au Bénin.

Stockage des produits de faune saisis au Bénin: les procédures opérationnelles standardisées validées, pour une gestion plus efficace

Ce mardi 08 novembre 2022, a eu lieu à la Direction générale des eaux, forêts et chasse (DGEFC), l'atelier de validation des procédures opérationnelles standardisées de gestion des stocks des produits d'espèces sauvages saisis et détenus par le gouvernement de la République du Bénin. C'était en présence des acteurs concernés, douaniers, policiers forestiers, etc, sous les directives du CITES, de la DEFC et de l'ONG Nature Tropicale.



« On a longtemps saisi des produits et on ne sait pas si ces produits reviennent sur le marché ou pas », a déploré Benoît TCHOYOU, représentant du Directeur général de la DGEFC. À l'entame de ses propos, le Chef service contentieux a souhaité la bienvenue aux participants, avant d'attirer leur attention sur l'importance de l'atelier qui les réunit. Selon ce dernier, c'est pour régler ce problème sus soulevé que cet atelier a été initié. « Il ne s'agit donc pas de venir applaudir seulement pour dire, on a validé un document, niet », a-t-il clamé avant d'ajouter qu'il faut plutôt se l'approprier et voir ce qu'il faut amender, « puisque c'est un

outil qui va nous permettre de faire la traçabilité des produits saisis ». C'est toute la quintessence de ce document pour lequel il invite les acteurs à passer au crible, tout au long de l'atelier.

Sur la même lancée, Ulysse KOROGONE, Conseiller technique de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), clarifie le contexte d'élaboration du document. « Il y a environ un an, à travers le ministère du cadre de vie et du développement, il a été sollicité l'appui de EPIF (Elephant protection initiative Foundation) pour accompagner le gouvernement du Bénin à mettre en place des procédures visant à assurer la traçabilité et la transparence dans la gestion des produits d'espèces sauvages ». En effet, le gouvernement multipliant les actions pour la lutte contre la criminalité, saisis d'énormes produits. Et selon le Chef service de la législation de la DGEFC, ces produits ont besoin d'être stockés et gérés de façon transparente afin d'assurer que ces mêmes produits ne retournent plus jamais dans le commerce illégal, comme pour répondre à l'inquiétude de Benoît TCHOGOU. Ainsi, on aboutira à des produits sécurisés et bien gérés. Au gouvernement de décider de la finalité des produits qui, au-delà du stockage, revient à des questions de souveraineté. « Ils peuvent être utilisés à des fins de destruction ou à des fins d'éducation environnementale », martèle Ulysse KOROGONE.



Pourquoi la présence de Nature Tropicale à cet atelier ?

À cette question, Josea Dossou BODJRENOU, Directeur exécutif de Nature Tropicale ONG a apporté des éléments de réponses pointus. À en croire, pendant plusieurs années, Nature Tropicale a bénéficié d'un accord-cadre du ministère en charge du cadre de vie et du développement durable. Dans le cadre dudit accord, des actions ont été menées pour la lutte contre la criminalité environnementale en général, et faunique en particulier, au Bénin. « Pendant environ six à sept ans, les

actions menées ont porté sur la lutte contre le trafic de faune : surtout les espèces intégralement protégées dont l'éléphant et les ivoires qui ont été saisis, les peaux des félins, etc. Ces différents produits ont été gardés dans certains endroits dont les tribunaux, les directions ou inspections forestières... », explique le Directeur de Nature Tropicale, revenant comme ses prédécesseurs au risque qu'ils se retrouvent à nouveau sur le marché. Une question toujours soulevée par la société civile. « C'est ainsi que dans le cadre de notre collaboration avec la DGEFC, qui dirige la gestion de cette problématique, EPIF a accepté accompagner le gouvernement. C'est alors que Nature Tropicale a été associée parce qu'on avait déjà un partenariat avec le gouvernement, et nous conduisons le processus avec la DGEFC », a-t-il expliqué de long en large. Il s'agissait donc pour ces acteurs de se mettre ensemble pour adapter les procédures du Bénin à la procédure reconnue par la CITES. D'où cet atelier de compléments et de validation des procédures opérationnelles standardisées. Place au gouvernement pour la suite.

À noter que ledit document vise à normaliser les procédures de gestion et d'exploitation des produits de la faune stockés dans tous les entrepôts sous le contrôle du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable du Bénin ; présente les exigences minimales pour la gestion efficace et sécurisée des entrepôts ; et s'applique à tout personnel responsable de la réception, du transport, de la livraison et du stockage des produits de la faune au Bénin.

Arsène AZIZAH

Libération de cinq tortues marines adultes à l'AMP de Donaten à Cotonou



Ce lundi 7 Novembre 2022, dans l'Aire Marine Protégées (AMP) de Donaten, sur la plage Abattoir PK6 Tokplégbé, les Ecogardes de cette zone ont récupéré 4 tortues vertes capturées dans les filets des pêcheurs et une tortue olivâtre qui est venue pondre les 137 œufs dans la nuit du dimanche 6 Novembre 2022 à 23h45 mn. Dans le même temps, les œufs récupérés par la BPLP, il y a environ 46 jours ont donné 108 bébés qui sont libérés.



Les représentants de la Direction Générale des Eaux Forêt et Chasse (DGEFC), à travers la nouvelle Brigade Forestière Maritime et de la Brigade de Protection du Littoral et la lutte Anti-Pollution (BPLP), les Ecogardes, les écotouristes et les communautés locales de la zone étaient présentes à cette libération. C'était aussi une occasion de sensibilisation des participants. Il s'agit du RAMPAO, CEBIOS, Convention d'Abidjan, PAPBIO et du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD).

C/Com Nature Tropicale ONG

Les coulisses du massacre des

tortues marines au Bénin



- Une trentaine de tortues retrouvées mortes à la plage de Cotonou en moins d'un mois.
- Les pêcheurs marins des bateaux « Khely Khely » pointés du doigt.
- Des pêcheurs locaux transportent des tortues marines à Ganvié, Aguégoué, Ahuansouri-Agué.
- Des autorités régaliennes en spectateur
- Nature Tropicale ONG décrit une scène atroce sur les tortues marines au Bénin.

Alors qu'elles peuplent nos océans depuis plus de 150 millions d'années, les tortues marines, officiellement protégées depuis 1991, rencontrent encore de nombreuses menaces rendant leur conservation difficile. Aujourd'hui, six des sept espèces vivantes sont considérées comme menacées ou gravement menacées.

Bien que le Bénin ait signé et ratifié plusieurs conventions internationales en faveur de la protection des espèces menacées, il fait face depuis quelques mois et beaucoup plus intensément en juillet et début août 2022 à la recrudescence d'attaques contre les tortues marines aux large de ses 125 Km de cote.

L'alerte sur les attaques visant les tortues marines a été donnée par des pêcheurs acquis à la cause des tortues et éco-gardes accompagnés par Nature Tropicale ONG, une organisation spécialisée dans la conservation de la nature, membre de l'UICN qui place la protection des tortues au premier rang de ses actions. Joséa DOSSOU BODJRENOU est le Directeur de Nature Tropicale ONG. Il décrit une hécatombe ciblant les tortues

marines.

Du braconnage sauvage de ces espèces migratrices

Il s'agirait de certains pêcheurs marins qui utilisent des techniques nécessitant l'emploi des filets dormants laissés en mer pendant trois jours. Des filets, fantômes dorment pendant trois jours et empêchent le passage aux tortues tout en occasionnant leur mort. Sont également à l'origine de ce drame, les bateaux khely khely connus pour leurs mauvaises pratiques de pêche.

La pêche au chalut est une forme de pêche qui consiste à deux pirogues de se mettre à moins de 20, 30, 50 mètres avec de longs filets. Elles vont à une grande vitesse en raclant tout sur leur passage. Des pêcheurs sont mécontents que les tortues détruisent leurs filets une fois piégés. Cependant, à défaut de les libérer, ces derniers préfèrent les tuer en leur assénant des coups puis en les démembrant.

Conséquence, plus d'une trentaine de tortues mortes ont été enregistrées en moins d'un mois en ce début de saison des pontes sur les côtes béninoises. Deux espèces de tortues sur les quatre (04) espèces habituées à la côte béninoise font partie des victimes de cette attaque. Il s'agit des espèces de tortue Olivâtre et Luth souvent démembrées par les pêcheurs alors que cette période correspond à celle de la présence effective des tortues au Bénin.

Aux dires de Joséa DOSSOU-BODJRENOU, cette période couvre juin-juillet-août jusqu'en novembre et décembre. Autrement dit, le dernier semestre de chaque année, les tortues sont plus fréquentes sur les plages. Et pour cause, elles viennent pondre dans les plages sablonneuses du Bénin. Une période propice également aux baleines, aux lamantins d'Afrique, aux dauphins proches des côtes surtout pour la reproduction.

Actuellement, la situation reste telle. « Rien n'a encore changé » dicit Joséa DOSSOU-BODJRENOU avant de demander des

actions fortes de l'État. Le manque d'application des textes régissant la gestion de ces ressources naturelles favoriserait la situation. « Si les textes relatifs à la pêche et à la pisciculture étaient rigoureusement mis en application, on pourrait parler de début de règlement de la situation. Mais ce n'est pas le cas, regrette-t-il. »

Pour preuve, des tortues marines seraient retrouvées sur des lacs du Bénin. Des pêcheurs locaux qui se permettent de transporter des tortues marines à Ganvié, Aguégoué, Ahuansouri-Agué.

Des pistes de solution existent pourtant

Le Directeur de Nature Tropicale ONG propose un contrôle des barques et l'application de la loi au cas où une tortue se retrouverait dans la barque d'un pêcheur. Sinon, se désole-t-il, tant que l'impunité demeure, ces espèces intégralement protégées continueront de souffrir et ce sera une perte de temps pour les activistes bénévoles.

Quand même, il plaide que lors de l'élaboration des Plans d'Actions à la Gestion de ces Aires Marines, qu'on tienne compte de la collaboration des pêcheurs en mettant à leurs dispositions un système de dédommagement quand leurs filets sont déchirés par les tortues. Il propose également que lorsque des zones seront délimitées pour la pêche interdite, il faille donner des moteurs hors-bords ou des barques aux associations des pêcheurs pour qu'ils aillent plus loin pour faire la pêche.

À l'État, aux pêcheurs et aux populations, il lance un vibrant message de prise de conscience. « L'État doit prendre ses responsabilités et agir en faveur de ces espèces... C'est une question de conscience spirituelle », a-t-il indiqué avant d'exhorter les hors-la-loi au respect de la loi, car la présence des tortues dans la mer favorise la multiplication de certaines espèces de poissons.

Des prouesses malgré le contexte

Cette situation n'a guère ému l'ardeur de Nature Tropicale ONG qui a procédé comme à son habitude, à la libération en mer de près d'une centaine de bébés tortues marines ce jeudi 11 août 2022. C'était à la plage de Tokplégbé dans le premier arrondissement de Cotonou.

Une action réalisée communément avec la brigade forestière de protection de la zone côtière, la police fluviale, la brigade de protection du littoral et de la lutte antipollution. Ces derniers sont issus des œufs collectés, incubés et sécurisés par les écogardes du littoral formés par Nature Tropicale ONG. Des bénévoles et éco-gardes qui continuent de travailler malgré le contexte. Un sacrifice qui ne se fera pas pendant toute la vie avertit Joséa DOSSOU BOJRENOU.

Megan Valère SOSSOU

Gestion de l'Aire Protégée de Donaten à Cotonou : Nature Tropicale ONG professionnalise les Écogardes

Pour accompagner les communautés locales côtières et surtout les Ecogardes de l'AMP de Donaten à mieux collecter les données sur les espèces marines et côtières menacées, Nature Tropicale ONG Bénin a assuré la formation, le 03 Juin 2022, des Écogardes sur Initiation au déploiement de l'outil

SMART et l'application Cybertracker pour la collecte des données dans l'AMP de Donaten.



L'objectif visé par cette formation qui a réuni dix (10) écogardes, est de les amener à bien se familiariser avec des outils performants pour mieux collecter les données.

Cette formation est organisée après la remise des matériels et équipements professionnels aux Écogardes a été animée par une experte spécialiste en gestion des AMP.



Cette initiative est appuyée par plusieurs partenaires à savoir le Rampao , CEBioS et UICN_PACO_PAPBio.

Source : Cell Com Nature Tropicale ONG

Gestion des Aires Marines Protégées du Bénin : Nature tropicale ONG et ses partenaires outillent les communautés locales

Dans sa démarche de sauvegarde des espèces migratrices menacées dans les Aires Marines Protégées du Bénin, Nature Tropicale ONG a organisé le mardi 26 Avril 2022, une visite d'échange et de découverte sur la biodiversité marine et côtière. C'était au Musée des Sciences Naturelles et au Centre des Tortues Marines de Tokplégbé à Cotonou. Objectif, amener les populations à prendre conscience des nouveaux statuts des

espaces marines devenues Aires Marines protégées et à s'impliquer davantage dans leur gestion.



Les participants à cette rencontre ont eu droit à une visite guidée et dirigée par Joséa DOSSOU BODJRENOU, Directeur Exécutif de Nature Tropicale ONG. A travers des échanges riches, ils ont découvert pas à pas les résultats palpables de l'expérience de Nature Tropicale ONG.



Une vingtaine d'année d'expérience prouvée par la présence d'un musée qui vis et respire la diversité biologique du Rez-de-chaussée à la dalle en passant par les différents étages. Des squelettes de baleine, des aquariums en eau douce et ceux en eau de mer, du palmier cultivé sur la dalle, des maquettes de différentes espèces réalisées en résine polyester sont entre autres témoins vivants de l'approche séduisante de cette organisation. Ils sont une quarantaine de participants au nombre desquels des éco gardes, des femmes mareyeuses et des cadres des mairies venus de Abomey-Calavi, de Dangbo, des Aguégus, de Ouidah, et de Sèmè-Kpodji et ayant pris à l'activité au Centre des Tortues Marines de Cotonou.



Mais avant, les éco gardes s'étaient retrouvés plus tôt sous le leadership habituel de Nature Tropicale ONG pour une séance de recyclage. Il s'est agi à cet effet d'un renforcement de capacité sur la gestion des tortues, la gestion des œufs et des bébés tortues, les techniques baguages des tortues. Des éco gardes et femmes dotés en matériels

Pour mener à bien cette mission, plusieurs matériels ont été remis aux éco gardes et aux femmes. Des matériels pouvant permettre à ces derniers de jouer convenablement leur rôle selon les dispositions légales.

Au nombre des matériels, il est à retrouver des gangs, des

impermeables, des téléphones portables Android, des lampes torches, des bagues, des pinces, des bottes et des gilets de sécurité offerts par Nature Tropicale ONG, elle-même soutenue par le RAMPAO, le CEBIOS, l'UICN-PACO, la Convention d'Abidjan et le Ministère du Cadre de Vie du Développement Durable.

Aussi, faut-il le rappeler, toutes les mairies concernées par cette lutte ont eu droit à des posters pour sensibiliser les populations à la protection des espèces marines dans leur milieu respectif. « Vous devez travailler avec ces matériels dans le respect des dispositions légales en matière de gestion des espèces marines », a rappelé Joséa DOSSOU BODJRENOU tout en invitant les autorités politico administratives des communes concernées à mieux collaborer avec les éco gardes en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Très ému, Bienvenu DJOSSOU, jeune éco garde et brigadier de la salubrité à la plage de Tokplégbé se dit encouragé davantage par cet acte posé par Nature Tropicale ONG. Même sentiment noté chez Romain KOFFI pêcheur et éco garde. Comme Bienvenu et Romain, tous les bénéficiaires de ces matériels se sont engagés à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Pour Ambroise GBEDAN du service technique de la mairie de Sèmè-Kpodji, c'est impressionnant le travail fait par Nature Tropicale ONG et les éco gardes pour la sauvegarde des espèces marines. Il promet sans doute rendre compte à l'autorité communale pour davantage d'actions en faveur de la protection des espèces marines.

A en croire Marie DJEHOUNGUE, Chargée de Programmes à Nature Tropicale ONG, la même action sera répliquée au niveau de Grand-Popo au profit des autres éco gardes sans oublier également toutes les autres femmes engagées à leurs côtés.

Rappelons que les éco gardes accompagnés par Nature Tropicales ONG sont des bénévoles engagés qui participent à la sauvegarde de la diversité biologique marine le long des 125 km que

compte la côte béninoise. Un engagement sans faille qui augure d'un lendemain meilleur et durable pour les espèces des nouvelles Aires Marines Protégées du Bénin.

Megan Valère SOSSOU

La Côte d'Ivoire Rejoint le RAMPAO pour la Protection Marine en Afrique de l'Ouest

Une étape historique a été franchie dans le domaine de la préservation des aires marines protégées en Afrique de l'Ouest avec l'annonce de l'adhésion de la Côte d'Ivoire au Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO). Le Conseil d'Administration du RAMPAO a approuvé cette adhésion à l'unanimité lors d'une réunion tenue à Dakar le 31 octobre 2023.



Ce
tt
e
dé
ci
si
on
ma
rq
ue
un
to
ur

na
nt
si
gn
if
ic
at
if
da
ns
la
co
op
ér
at
io
n
ré
gi
on
al
e
vi
sa
nt
à
re
nf
or
ce
r
la
pr
ot
ec
ti
on

de
la
ri
ch
es
se
ma
ri
ne
et
cô
ti
èr
e
da
ns
la
ré
gi
on
.
El
le
at
te
st
e
de
l'
en
ga
ge
me
nt
de
la
Côte

te
d'
Iv
oi
re
en
fa
ve
ur
de
la
co
ns
er
va
ti
on
de
s
éc
os
ys
tè
me
s
ma
ri
ns
,
et
el
le
s'
es
t
dé
jà

tr
ad
ui
te
pa
r
la
cr
éa
ti
on
de
l'
Ai
re
Ma
ri
ne
Pr
ot
ég
ée
de
Gr
an
d-
Bé
ré
by
,
ét
ab
li
e
pa
r
dé

cr
et
pr
és
id
en
ti
el
n°
20
22
- 4
48
le
6
ju
il
le
t
20
22
.

M. Degrâce N'da Kognan, Directeur de l'Écologie et de la Protection de la Nature au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) de Côte d'Ivoire, a souligné que cette adhésion au RAMPAO favorisera la création de synergies entre les gestionnaires d'AMP, ainsi qu'entre les gestionnaires et les acteurs techniques impliqués dans la gestion des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire s'engage ainsi à œuvrer en conformité avec ses engagements internationaux pour la préservation de l'environnement marin.

Les Aires Marines Protégées jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité, la restauration des habitats côtiers et la promotion de la pêche durable, entre autres.

Leur importance en tant que solutions fondées sur la nature pour atténuer les effets des changements climatiques, particulièrement dans les régions vulnérables de l'Afrique de l'Ouest, est incontestable.

Pour Marie Suzanna TRAORÉ, Secrétaire Exécutive du RAMPAAO, la biodiversité marine transcende les frontières, et l'unité d'engagement est essentielle pour fédérer les actions en faveur d'Aires Marines Protégées fonctionnelles en Afrique de l'Ouest. Le RAMPAAO attend avec enthousiasme la collaboration avec les autorités ivoiriennes, les organisations de conservation et toutes les parties prenantes pour promouvoir la gouvernance partagée des AMP.

La Côte d'Ivoire se joint ainsi aux huit pays membres actuels du réseau RAMPAAO, qui compte déjà une cinquantaine d'Aires Marines Protégées. Cette expansion du réseau renforce l'efficacité de la protection des écosystèmes marins et côtiers dans la région.

Rappelons que le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAAO) est une organisation dédiée à la gouvernance et à la gestion des Aires Marines Protégées dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il couvre les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest et supervise actuellement une cinquantaine d'Aires Marines Protégées. Le RAMPAAO travaille en étroite collaboration avec les pays membres, les gestionnaires des AMP et les communautés locales pour promouvoir la conservation de la biodiversité marine et la restauration des habitats marins et côtiers.

Megan Valère SOSSOU

Mini-Déjeuner de presse à Nature Tropicale ONG: Bilan des activités de 2022 et perspectives en 2023 au menu

Nature Tropicale ONG a organisé le vendredi 30 décembre 2022, avec les professionnels des médias un mini-déjeuner de presse à son siège sis à Akpakpa Cotonou. Cette séance a permis de partager le bilan 2022 de Nature Tropical, mais aussi d'échanger sur les perspectives de 2023 et les contributions des médias et autres partenaires pour une gestion durable des ressources naturelles.



« Malgré tout, les médias jouent et continuent de jouer des rôles très importants dans l'information, la sensibilisation et la conscientisation du grand public sur la préservation de la nature, l'environnement et la biodiversité ». Joséa Dossou-Bodjrenou Directeur Exécutif de Nature Tropicale ONG, est parti de ce constat pour relever l'importance de la contribution des hommes des médias dans la préservation de la biodiversité.

Une contribution qui a permis la visibilité autour des activités de Nature Tropicale ONG d'une part, mais qui a surtout permis à une prise de conscience progressive dans le rang de la population, parce que informée ; même s'il reste encore à faire. C'est pourquoi, au nom de toute l'équipe de Nature Tropicale ONG, Joséa Dossou-Bodjrenou a remercié les hommes des médias, surtout les organes qui ne ménagent aucun effort, pour trouver une place de choix aux questions environnementales dans leurs rédactions.

Au titre de l'année 2022, le bilan est énorme. Avec la relance

progressive des actions à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale, après la pandémie du Covid-19, les médias ont accompagné Nature tropicale ONG dans ses programmes phares, a reconnu et salué le président de Nature Tropicale. En effet, courant 2022, l'ONG a mené plusieurs programmes.

Il s'agit notamment de l'éducation environnementale ; de la construction du 'Centre d'Education environnementale et du développement durable'' (CEEDD), qui a pour objectif de contribuer à l'atteinte des ODD à travers l'éducation et la diversification des offres écotouristiques pour faire du Bénin un pays de destination touristique privilégiée en Afrique de l'Ouest, avec à la pointe 'le premier aquarium public du Bénin.

Il s'en suit le programme de sauvegarde des espèces menacées telles que les tortues marines, les lamantins d'Afrique, les baleines et dauphins, les forêts humides et sacrées, les mammifères des Aires protégées avec la création des 2 AMP du Bénin. À ces programmes s'ajoutent : diversité bio-culturelle, écotourisme, agriculture familiale durable, sécurité environnementale et changement climatique, sauvegarde du patrimoine génétique africain, tutti quanti.

Des perspectives pour 2023

Une chose est de se réjouir de ces exploits, mais une autre est encore de relever de plus grands défis. Ce plus grand défi, Nature Tropicale entend le réaliser au titre de la nouvelle année 2023. La première consiste à organiser les journées des tortues marines, prévues se dérouler du 3 au 10 février 2023. Le défi est d'avoir le Chef de l'État aux côtés de l'ONG pour la tenue de ce programme qui est en lien direct avec les objectifs du décret de création des deux AMP du Bénin.

Pour atteindre l'objectif, Joséa Dossou-Bodjrenou dès lors a

associé les hommes du quatrième pouvoir. La deuxième perspective consiste à trouver des moyens (avec un financement participatif) pour acquérir une embarcation maritime (20 à 30 places), c'est-à-dire un bateau, afin d'alléger les charges des sorties en mer (visite des baleines par exemple) et autres.

Le dernier programme concerne le volet reboisement, inspiré d'un programme togolais ''1 milliard d'arbres pour 2030''. À en croire le président de Nature Tropicale, il faille dépasser les discours et poser les actes dans les milieux, les environnements les plus proches, et qui impactent tous les acteurs. Ce programme va mettre l'accent sur la sensibilisation pour conscientiser les parties prenantes, renforcer leurs capacités sur l'importance de planter, où planter, quelle essence planter et comment faire le suivi.

Pour réussir, plusieurs opérations seront mises en œuvre par exemple : 1 citoyen 1 arbre ; 1 maison 1 arbre ; 1 acteur politique 1 arbre, etc. « Plantez, plantons, continuez à planter, toujours des arbres pour atténuer l'effet des changements climatiques et éviter les catastrophes naturelles », est le mot d'ordre. Le dernier programme concerne la mer. « On a beaucoup à apprendre sur la mer ; connaître les métiers de la mer, c'est tout un domaine à explorer », a fait savoir Joséa Dossou-Bodjrenou.

Avant que les hommes des médias et Nature Tropical ne partagent le déjeuner concocté, le Directeur de Nature Tropical ONG a remercié tous les partenaires qui accompagnent son organisation dans l'atteinte de ses objectifs à savoir UICN, Cebios, Rampao, Museum, Mava, SGP, AFOSA pour ne citer que ceux-là. Pour rappel, Nature Tropical ONG, c'est 28 ans au service de la conservation de la biodiversité et la protection des Aires Marines Protégées au Bénin.

Arsène AZIZAH